



INFORMATION IMPORTANTE ASSURANCE DES ATHLÈTES

Tous les athlètes devraient prendre note des informations suivantes en ce qui concerne l'assurance médicale:

1. Tous les athlètes qui se présentent à un camp d'identification ou d'évaluation doivent détenir une assurance médicale de leur programme médical provincial ou se procurer une assurance médicale alternative. Canada Basketball ne paiera pas d'assurance médicale pour les athlètes se présentant à un camp d'identification ou d'évaluation.
2. Durant le camp d'identification ou d'évaluation, Canada Basketball offrira, sur le site et pour la durée du camp, un soutien et une attention médical de première qualité. Cependant et dans le cas de blessures, prenez note que l'athlète est responsable des coûts dépassant les limites imposées par un plan provincial d'assurance santé.
3. Canada Basketball et toutes les installations utilisées ne se rendent aucunement responsables des blessures subies par un athlète participant à, ou résultant de sa participation à un camp d'identification ou d'évaluation.
4. Tous les athlètes choisis au sein d'une équipe nationale de Canada Basketball seront inscrits au Programme national d'assurance des athlètes canadiens (PAAC). Ce programme offre une couverture médicale en cas de maladie ou blessure, particulièrement dans les soins de thérapeutiques, orthopédiques et chiropratiques.
5. Le PAAC ne peut être utilisé par un athlète qui n'est pas déjà assuré sous un programme provincial d'assurance santé.

Veillez indiquer que vous comprenez la portée de ces informations et signant cette fiche de désistement et nous la retourner avant de participer à un camp d'identification ou d'évaluation.
MERCI BEAUCOUP!

Nom de l'athlète en lettres moulées: _____

Date: _____

Signature: _____

Signature d'un parent ou tuteur si le participant est âgé de moins de 18 ans: _____